

# Afrique : de nouveaux ennuis pour France Télécom

La situation se tend entre France Télécom et ses partenaires africains. On sait que l'opérateur historique est très présent sur le continent à travers de multiples acquisitions et des co-entreprises. Mais cette stratégie offensive commence à connaître ses limites.

On a évoqué ici [le conflit](#) entre France Télécom et Orascom autour de MobiNil en Egypte. Cette fois, c'est au Sénégal que les choses coïncident. Le groupe entend en effet prendre le contrôle de Sonatel, l'opérateur historique du pays en rachetant les parts de l'Etat. Rappelons que France Télécom détient déjà plus de 42% de Sonatel.

L'Etat sénégalais et France Télécom ont signé le 8 avril un protocole d'accord qui conduira à l'acquisition par le groupe français de 9,87 % du capital auparavant détenu par le Sénégal. France Télécom « *passera ainsi de 42,3 % à 52,2 % du capital de Sonatel* » et l'Etat sénégalais restera le deuxième actionnaire (17,28 %).

Mais les syndicats du groupe sénégalais ne l'entendent pas de cette oreille et contestent cette cession des parts de l'Etat. Ils ont annoncé vendredi avoir déposé un préavis de grève pour protester contre l'opération, dénonçant ce qu'ils ont appelé « *une recolonisation par les Français* ». « *Nous avons déposé le 14 avril au ministère de la Fonction publique un préavis de grève qui couvre un délai de trente jours* », a déclaré à l'AFP le coordonnateur de l'intersyndicale des travailleurs de la Sonatel, Mamadou Aïdara Diop.

De son côté, le ministre sénégalais de l'Economie et des finances, Abdoulaye Diop, a justifié la vente de ces actions par « *un besoin d'argent* » de l'Etat pour financer notamment la construction d'infrastructures et la paiement de la dette due au secteur privé national. Cette transaction doit engendrer une « *recette exceptionnelle pour l'État de 200 milliards francs CFA* » (305 millions d'euros).